



TRANSITION  
IMMOBILIER

BAREME DES HONORAIRES

Transaction / Vente (honoraires à la charge du vendeur)

MONTANT DE LA VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 100 000 €	5 700 € TTC	5700 € TTC
DE 100 001 € à 200 000 €	6,50 % TTC	5,50 % TTC
De 200 001 € à 250 000 €	6,00 % TTC	5,00 % TTC
De 250 001 € à 300 000 €	5,50 % TTC	4,50 % TTC
De 300 000 € à 500 000 €	5,00 % TTC	4,20 % TTC
De 500 001 € à 600 000 €	4,50 % TTC	4,00 % TTC
De 600 001 € à 800 000 €	4,30 % TTC	3,8 % TTC
De 800 001 € à 1 000 000 €	4,10 % TTC	3,6 % TTC
Au-dessus de 1 000 000 €	4,00 % TTC	3,5 % TTC

Garage / Parking 10 % TTC avec un minimum de 1 500 €

Mandat de recherche

**Honoraires à ajouter au montant de la transaction :**

Moins de 230 000 € / 6 900 € TTC (forfait)

Entre 230 001 € ET 600 000 € / 3,0 % TTC

Entre 600 001 € ET 1 000 000 € / 2,8 % TTC

Entre 1 000 001 € et 2 000 000 € / 2,4 % TTC

Supérieur à 2 000 000 € / 2,0 %

Calculé sur la base du prix d'achat net vendeur (hors frais de notaire et d'éventuels frais d'agence).

## Location

Honoraires d'entremise et de négociation : 200 € TTC maximum > A la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 80 % du loyer mensuel hors charges (plafonnés à 10 € TTC/m<sup>2</sup> ou 8 € TTC/m<sup>2</sup> ) > A la charge du bailleur et du locataire

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 20 % du loyer mensuel hors charges (plafonnés à 3 € TTC/m<sup>2</sup> ) > A la charge du bailleur et du locataire.

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS soit par e-mail en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com).